

AVIS PUBLIC

PROLONGATION DU DÉLAI DEMANDE DE DÉROGATIONS MINEURES – 700, 1^{RE} AVENUE

AVIS est donné par la soussignée, greffière de la Ville, que le délai pour se faire entendre relativement à la demande de dérogations mineures pour l'immeuble sis au 700, 1^{re} Avenue est prolongé jusqu'au 19 novembre 2024.

En conséquence, la séance prévue le 13 novembre 2024 à 18h est reportée au 19 novembre 2024 à 18h30, laquelle sera convoquée ultérieurement.

Donné à Sainte-Catherine, ce 12 novembre 2024



Audrey-Maude Parisien, notaire
Directrice des Services juridiques et greffière